



NICOLE GIGUÈRE, ISABELLE HAYEUR ET ANIK SALAS. PHOTO: SOPHIE BERNARD

LA PARITÉ, UNE RESPONSABILITÉ QUE TOUT LE MONDE DOIT SE PARTAGER

ALORS QUE L'OFFICE NATIONAL DU FILM, TÉLÉFILM CANADA ET LA SODEC ONT TOUS ADOPTÉ DES MESURES POUR LA PARITÉ, RÉALISATRICES ÉQUITABLES (RÉ), QUI VISE DEPUIS 2007 «À ATTEINDRE L'ÉQUITÉ POUR LES FEMMES DANS LE DOMAINE DE LA RÉALISATION AU QUÉBEC ET FAIRE EN SORTE QUE LES FONDS PUBLICS DESTINÉS AU CINÉMA, À LA TÉLÉVISION ET AUX NOUVEAUX MÉDIAS SOIENT ACCORDÉS DE FAÇON ÉQUITABLE AUX RÉALISATRICES», POURRAIT DIRE MISSION ACCOMPLIE. MAIS LE COMBAT N'EST PAS FINI, EXPLIQUENT NICOLE GIGUÈRE, ISABELLE HAYEUR ET ANIK SALAS À QUI FAIT QUOI.

PAR SOPHIE BERNARD

« Nous nous trouvons en restructuration et à repenser nos actions, souligne la réalisatrice, productrice et scénariste Isabelle Hayeur. Nous allons devenir un organisme de surveillance et nous voulons aussi nous pencher dorénavant sur les places des femmes dans la critique, dans les festivals ainsi que sur la notion de chef-d'oeuvre. » En effet, Médiafilm définit un chef-d'oeuvre un film qui « présente des mouvements artistiques exceptionnels, fait preuve d'innovation ou d'une grande maîtrise du langage cinématographique et possède un supplément d'âme qui le rend universel et intemporel. En outre, ces films ont marqué les cinématographies de leurs pays respectifs, où ils servent de modèles et de repères. » Or, dans cette catégorie, on ne retrouve aucun film de femmes. Même Agnès Varda ne compte pas un seul film coté 1.

Le mandat historique de Réalisatrices équitables a toujours été de démontrer la surreprésentation des hommes dans les métiers du cinéma. Le gros de l'objectif se trouve aujourd'hui atteint, avance la réalisatrice Nicole Giguère. Il reste maintenant à surveiller comment les mesures sont respectées. Par contre, enchaîne Anik Salas, un mythe persiste, il faut montrer que les femmes en cinéma existent, qu'elles ont de l'expérience et le talent nécessaire, au même titre que les hommes. D'ailleurs, le nombre de prix gagnés par des femmes dans les festivals le démontre bien. En fait, 230 réalisatrices répertoriées par Les Dames des vues, une initiative de RÉ, ont été récompensées dans des festivals et des événements majeurs. Pour se rendre compte de l'iniquité entre les réalisatrices et les réalisateurs à travers le temps, il faut consulter l'étude La part des réalisatrices - données en chiffres 2002 à 2018, publiée par RÉ. Les données s'avèrent éloquentes.

Il reste encore à travailler sur les autres métiers du cinéma. Ainsi, il y a du travail à faire du côté des directrices photo. Évidemment, on peut compter sur des femmes comme Claudine Sauvé, Nathalie

Moliavko-Visotzky, Geneviève Perron, Sara Mishara ou encore Stéphanie Weber-Biron, mais, le bassin étant moins grand, celles-ci se trouvent en forte demande. « Sara Mishara a fait un travail extraordinaire sur "La grande noirceur", on a des femmes DOP vraiment hot au Québec! », lance Isabelle Hayeur. Par contre, les directrices photo doivent faire face à des tournages particulièrement intensifs, qui rendent difficile à concilier avec les horaires et la vie de famille. Et, fait étonnant, le montage, les femmes ont perdu du terrain, comme l'a observé l'ONF. Un des obstacles pour les femmes qui veulent se lancer dans les métiers du cinéma demeure le manque de modèle.

Beaucoup de jeunes femmes ne savent pas qu'elles peuvent gagner leur vie dans ce domaine. « Elles doivent se prouver deux fois plus que les hommes », avance Nicole Giguère. Un autre point d'achoppement se trouve dans le financement des longs métrages de fiction. Depuis la mise en place des mesures de parité à Téléfilm Canada, 44% des productions financées par Téléfilm Canada ont une réalisatrice au générique, 46% une scénariste et 48% une productrice (chiffres de juin 2019). Par contre, pour les films de plus de 2,5 millions \$, ces chiffres baissent à 29% pour la réalisation, 32% pour la scénarisation et 44% pour la production. On le sait, le documentaire continue d'être l'apanage des femmes (budgets obligent): 63% ont été réalisés, 75% scénarisés et 44% produits par des femmes. Par contre, les budgets ne sont pas paritaires », précise Anik Salas. Toutefois, RÉ tient à

souligner le travail fait par Carolle Brabant, l'ancienne directrice générale de Téléfilm, et de Johanne Larue, la directrice générale du cinéma et de la production télévisuelle de la SODEC.

Du côté de l'ONF, pour 2017-2018, 47% des oeuvres réalisées l'ont été par des femmes (38% par des hommes et 15% par des équipes mixtes); 46% des sommes dépensées en production ont été affectées à des oeuvres signées par des femmes (38% à des oeuvres signées par des hommes et 16% à des oeuvres signées par des équipes mixtes).

Mais il faut aller plus loin dans la perception des gens, estiment les trois réalisatrices. Il demeure encore un sentiment que la parité, à laquelle s'ajoutent aussi les mesures sur la diversité et les Autochtones, fait en sorte que les femmes prennent la place des hommes. « On va entendre: Oui, je connais un réalisateur qui n'a pas pu faire son film parce qu'une femme a pris sa place », s'agace Nicole Giguère.

« Les détracteurs ont de grosses tribunes, enchaîne Anik Salas. On ne parle jamais des biais inconscients et nous faisons tous partie du problème. Les femmes n'enlèvent rien aux hommes, ils occupaient toute la place avant! Les gens qui ont toujours eu des privilèges les prennent pour des droits. On pense toujours que la parité est une affaire de femmes, mais il faut que ça percole et devienne la responsabilité de tous. Il ne s'agit pas juste d'une question de femmes et la parité ne se fait pas contre les hommes. C'est un combat que l'on doit mener ensemble et les hommes doivent être présents. » ♦



ON NE PARLE JAMAIS DES BIAIS INCONSCIENTS ET NOUS FAISONS TOUS PARTIE DU PROBLÈME. LES FEMMES N'ENLÈVENT RIEN AUX HOMMES, ILS OCCUPAIENT TOUTE LA PLACE AVANT!»